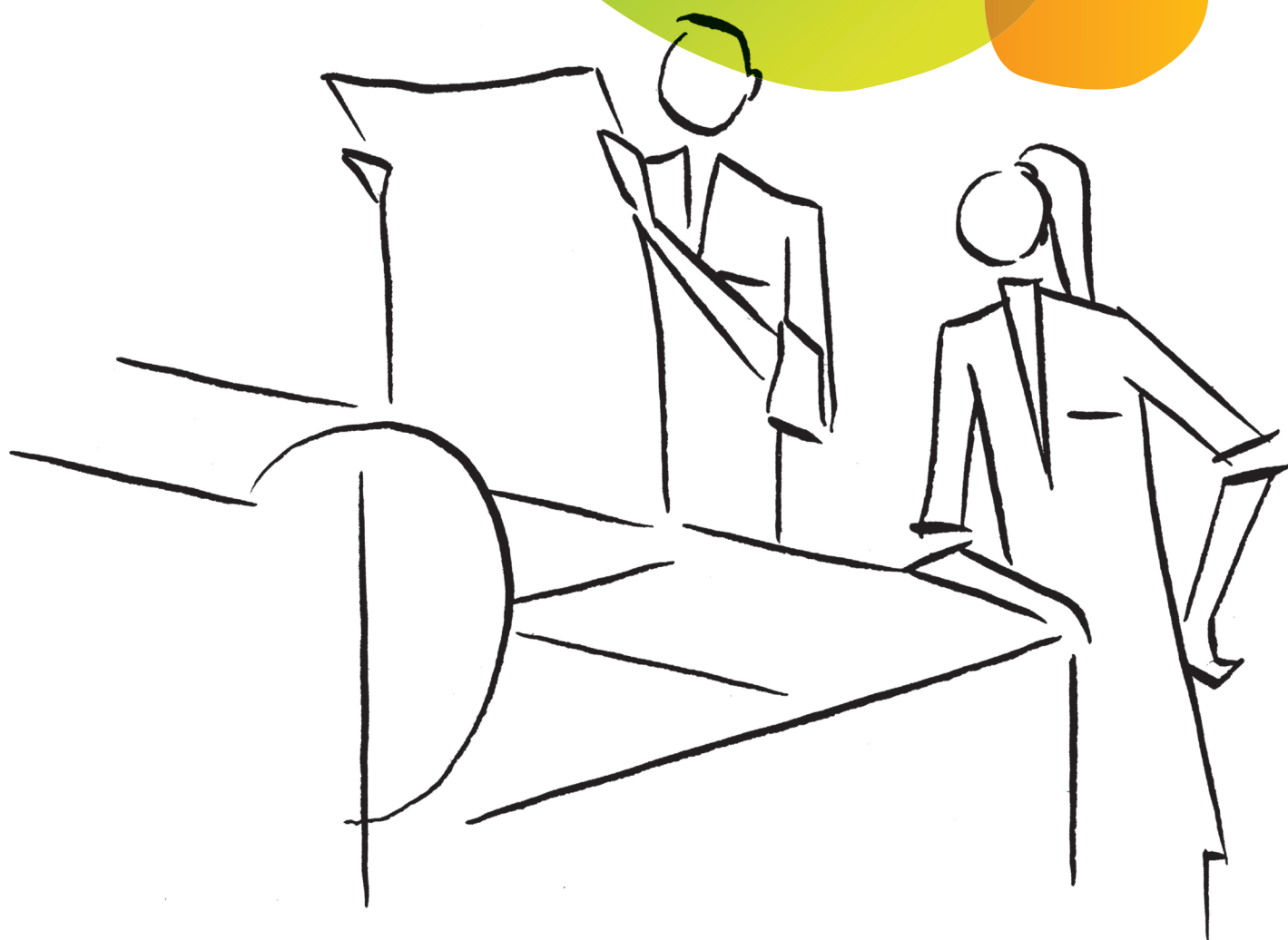


sameth

Handicap & Entreprises
solutions actives pour le maintien
dans l'emploi

Apparition ou aggravation d'un handicap pour un salarié
Le Sameth aide l'entreprise à trouver une solution sur-mesure
pour permettre le maintien dans l'emploi

Handicap et entreprises le maintien dans l'emploi





Vous êtes employeur privé ou public, comment maintenir en activité un salarié dont l'état de santé devient incompatible avec son poste de travail ?

Au cours de sa vie professionnelle, un salarié peut rencontrer des difficultés à exercer son activité et se trouver en situation de handicap du fait :

- d'une maladie
- d'un accident
- de l'aggravation de son handicap
- de l'évolution du contexte de travail

Vous souhaitez être informé ou conseillé sur le maintien dans l'emploi des personnes handicapées

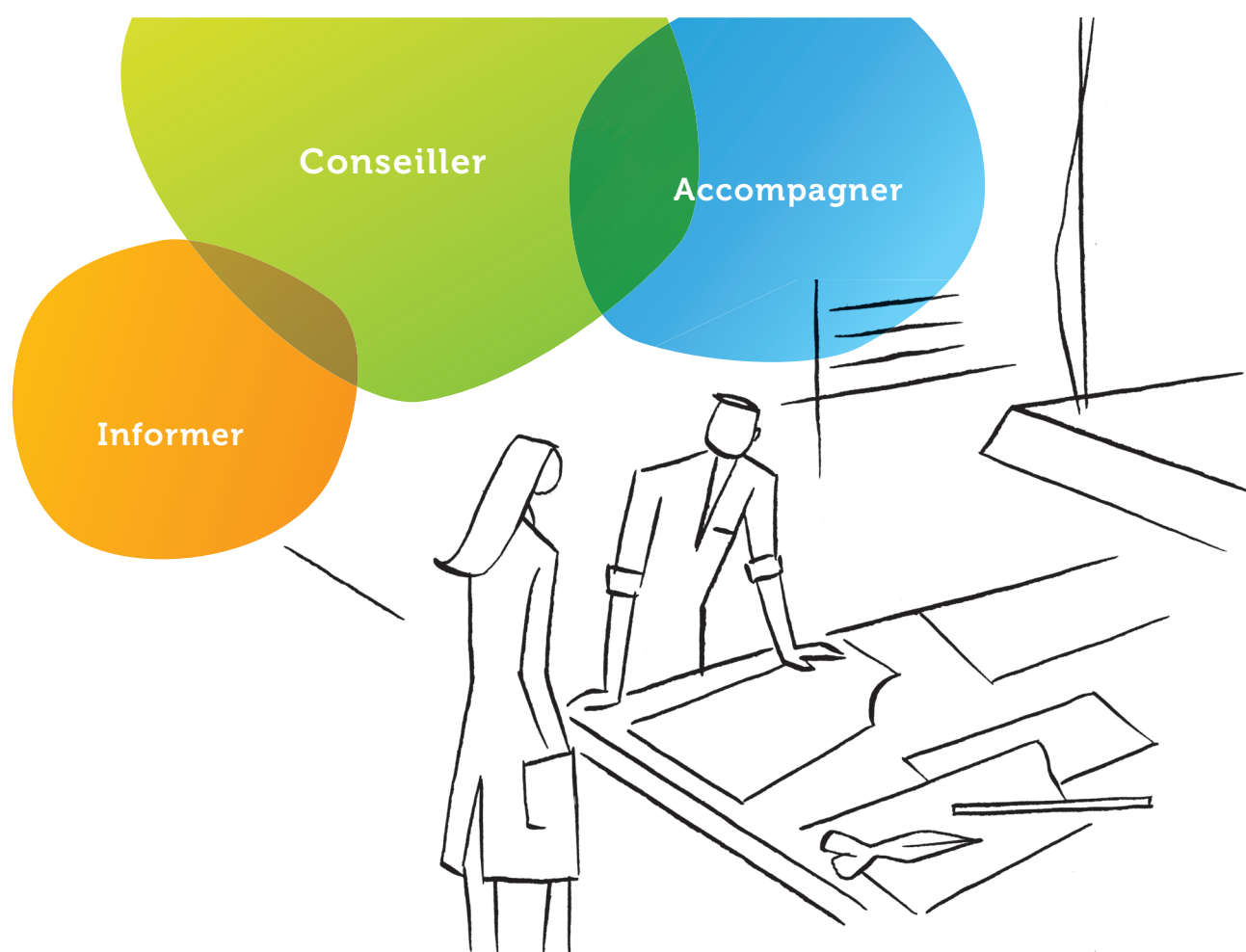
- connaître les obligations légales et les possibilités qui vous sont offertes
- être éclairé sur les processus du maintien dans l'emploi
- connaître les aides techniques, humaines et financières pour le maintien dans l'emploi

Vous souhaitez maintenir dans votre entreprise un salarié handicapé

- être aidé pour analyser la situation
- être accompagné dans la définition et la mise en oeuvre de solutions actives
- mobiliser les aides techniques, humaines et financières disponibles et être appuyé dans vos démarches administratives

LE SAVIEZ-VOUS ?

1 actif sur 20 risque d'être déclaré inapte au travail



Avec le Sameth, vous bénéficiez de services et d'expertises pour réussir le maintien dans l'emploi des personnes handicapées

Nous vous apportons toutes les informations sur le cadre juridique du maintien dans l'emploi, les outils mobilisables (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, études ergonomiques, bilans, formations...), les aides techniques, humaines et financières disponibles (Agefiph, FIPHFP, Assurance Maladie...)

Nous analysons, dans le cadre d'une démarche concertée, le contexte de votre entreprise et la situation de votre salarié

- recueil de l'avis du médecin du travail en l'associant à toutes les étapes de la démarche de maintien
- identification de solutions adaptées à l'état de santé du salarié et préservant la performance de l'entreprise

Nous vous soutenons dans la mise en oeuvre de la solution retenue

- mobilisation des aides techniques, humaines et financières
- articulation de l'intervention d'experts (ergonomes, spécialistes de certains handicaps...)

DES SOLUTIONS SUR-MESURE

Une action en lien constant avec les acteurs de l'entreprise et les acteurs des champs médical, social et professionnel.



SAMETH, des solutions, une éthique

- Un service personnalisé et non facturé
- Un engagement de confidentialité vis-à-vis du salarié comme de l'employeur
- Une intervention rapide, adaptée à l'urgence des situations
- Une démarche conforme aux dispositions légales et réglementaires
- Une action qui associe tous les acteurs concernés
- Une solution partagée par le salarié et l'employeur
-



Pour trouver le Sameth le plus proche, www.agefiph.fr ou 08 11 37 38 39
(de 9h à 18h, prix d'un appel local depuis un poste fixe)